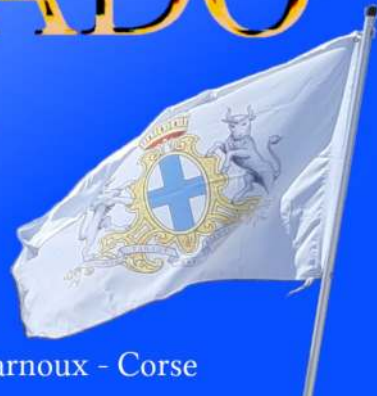




L'ACAMPADO

*"Soyez toujours prêts à témoigner
de l'Espérance qui est en vous."
(1Pet 3,15)*

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Alleins - Carnoux - Corse



A PROPOS DES INDULGENCES,

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

Quiconque offense Dieu est tenu, même après avoir obtenu le pardon de ses péchés, de faire satisfaction envers Dieu en faisant une vraie pénitence, ou dans cette vie ou dans l'autre vie. La satisfaction est la réparation de l'offense faite à Dieu et au prochain. Cette réparation-là s'impose à nous absolument. Par le péché mortel, nous perdons la grâce de Dieu et nous méritons l'enfer. L'absolution, si nous la recevons avec les dispositions requises, nous donne la rémission de la peine éternelle de l'enfer, mais d'ordinaire cette peine éternelle est changée en peine temporelle, c'est à dire que l'absolution que nous recevons nous maintient dans l'obligation de faire une pénitence temporelle pour les péchés qui nous sont pardonnés. Voilà pourquoi le confesseur, avant de nous donner l'absolution, nous donne une pénitence. Nous sommes tenus de la faire et ce serait péché de nous abstenir par notre faute de l'acquitter. Mais aussi, si nous faisons comme il faut, cette pénitence-là est déjà un commencement

de la satisfaction due à la justice de Dieu. Ceux qui ne daignent pas faire leur pénitence, ne montrent-ils pas un certain mépris pour le sacrement, et ont-ils quelque anxiété d'avoir offensé Dieu ? Les pénitences qu'on nous donne à faire lorsque nous nous confessons sont meilleures que celles que nous nous imposons de nous-mêmes, parce qu'elles font partie du sacrement, et que l'on pratique, en les faisant, l'humilité et l'obéissance en même temps. Dieu est notre maître souverain : l'offense que nous Lui avons faite n'enlève pas le pouvoir souverain qu'il a sur nous. Il a donc

le droit de nous demander une satisfaction quand nous voulons être pardonnés par Lui.

Cette satisfaction est comme une vengeance que le pécheur se fait à lui-même pour réparer l'offense qu'il a faite à Dieu.

Le Roi David avait péché gravement, il demanda pardon avec d'abondantes larmes, et le prophète Nathan lui dit, de la part de Dieu, que ses péchés lui étaient pardonnés.

Mais David comprenait parfaitement qu'il devait faire satisfaction à Dieu. Voilà pourquoi après son pardon, il ne cessait pas de dire : "Mon Dieu, lavez-moi de plus en plus de ma malice, car je reconnais mon péché, et ce péché, je l'ai toujours devant les yeux". Notre Sauveur Jésus-Christ aussi nous apprend l'obligation de la satisfaction quand il nous dit : "Faites une authentique pénitence de vos péchés". Et

ailleurs, Il dit encore :

"Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous". Si la peine due au péché prenait fin en même temps que le péché,

nous considérerions le péché comme rien du tout, dit Saint Augustin, et voilà la raison pour laquelle Dieu nous demande la satisfaction. Pour que notre satisfaction soit agréée de Dieu, il faut que notre cœur soit détaché de toute espèce de péché mortel. Car ce serait se moquer de Dieu que de lui demander pardon d'un péché que nous chérissons toujours et que nous sommes disposés à commettre à nouveau. D'une manière générale, pour que soient méritoires aux yeux de Dieu nos actes et nos œuvres, deux conditions sont requises : la première, qu'ils soient accomplis

INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE



Pour tous nos bienfaiteurs

par nous, établis dans la grâce de Dieu, la seconde qu'ils soient faits dans l'intention de plaire de Dieu. À partir de ces deux intentions-là, tout ce que nous faisons et supportons peut nous servir pour donner satisfaction à la justice de Dieu. Il faut qu'ils soient accomplis alors que nous sommes établis dans la grâce de Dieu, car d'après ce que dit la Sainte Écriture, les offrandes des impies ne peuvent pas être agréables à Dieu ; c'est ce que Notre Seigneur nous fait comprendre quand il dit : "Je suis la vigne, et vous, les sarments : celui qui demeure en moi, et moi en lui, portera beaucoup de fruits, car sans moi, vous ne pouvez rien faire". C'est-à-dire, tant que nous demeurons unis à Jésus-Christ par les liens de la charité, nous porterons du fruit pour la vie éternelle : mais aussitôt que nous nous séparons de Lui par le péché mortel, nous ne faisons que nous dessécher comme un rameau détaché d'un arbre. Nous sommes morts. Nous ne pouvons pas faire des œuvres pour la vie éternelle. Il faut aussi que les œuvres de satisfaction soient faites avec intention de plaire à Dieu. Or tout le monde sait qu'on ne peut pas faire une action qui déplaît à Dieu avec l'intention de Lui plaire. Mais les actions qui ne sont ni mauvaises ni bonnes, comme manger, boire, marcher, quand elles sont faites pour la gloire de Dieu, ne demeureront pas sans récompense.



Pour faire satisfaction à Dieu dans cette vie, nous pouvons faire des œuvres de pénitence. Mais nous avons aussi un autre moyen, et c'est là que je voulais en venir. Ce moyen consiste à gagner les indulgences. L'indulgence, c'est la rémission que l'Église accorde des peines temporelles dont le pécheur se trouve habituellement débiteur envers la justice de Dieu, après qu'il a reçu le pardon de ses péchés dans le sacrement de pénitence. La doctrine et la pratique des indulgences dans l'Église sont donc étroitement liées aux effets du sacrement de pénitence. C'est donc la remise extra-sacramentelle des peines temporelles dues au péché, dont on reste encore passible après la rémission des péchés. C'est la remise des peines et non de la faute, laquelle doit déjà être remise par le sacrement.

pardon de nos péchés, ni non plus de la peine éternelle qui leur est due.

C'est l'absolution qui nous accorde ce pardon. Mais l'indulgence nous accorde la rémission des peines temporelles et des satisfactions que nous devons encore à Dieu, après que nos péchés nous ont été pardonnés par l'absolution.

L'intention de l'Église, quand elle nous propose ses indulgences, n'est pas de nous dispenser de faire pénitence, mais de nous aider à la faire, cette pénitence. Car l'Église n'accorde d'indulgences qu'aux seuls pécheurs qui font ce qu'ils peuvent pour satisfaire la justice du Seigneur Dieu, elle les aide, et elle accomplit pour eux ce qui leur manque. Ainsi devons-nous toujours avoir la volonté de faire tout ce que nous pouvons pour rendre à Dieu satisfaction. L'Église dit à chacun d'entre nous : "vous devez tant à la justice de Dieu ; vous n'avez pas grand chose pour payer votre dû ; faites ce que je vous commande, et vous serez soulagés et tenus pour quittes".

Notre Sauveur Jésus-Christ, par sa Passion et par sa mort, a constitué un trésor de mérites, inépuisable. La Vierge Marie et les saints ont accumulés eux aussi énormément de mérites par les satisfactions qu'ils ont accomplies.

Ce trésor est à la disposition de l'Église et elle y puise pour décharger ses enfants de ce qu'ils doivent à Dieu. C'est là la source à laquelle elle puise les indulgences. C'est au Pape qu'est confiée la responsabilité d'ouvrir pour nous ce trésor, selon les proportions qu'il estime convenables.

Il accordera alors des indulgences de 40 jours, de 5 ans, de 10 ans. D'autres fois, il accordera des indulgences plénières, c'est-à-dire des indulgences qui font rémission de toutes les pénitences et satisfactions que le pécheur a encore à accomplir pour que sa satisfaction à la justice du Seigneur Dieu soit complète. Cette remise des peines se fait en vertu du pouvoir des clefs que possède l'Église et en raison du trésor de l'Église. Le trésor de grâces de l'Église, est la source matérielle des indulgences. L'Église, comme je l'ai dit, puise dans les mérites inépuisables du Christ et des saints et offre à Dieu une compensation pour les

Ainsi l'indulgence ne nous accorde pas le

œuvres de pénitence qui sont précisément remises à ceux qui gagnent les indulgences. Les indulgences reposent donc sur le dogme du pouvoir des clefs que possède l'Église, sur celui de la satisfaction du Christ et sur celui de la communion des saints. Le pouvoir des clefs a été accordé par Notre Seigneur à son Église. Ce pouvoir étant général, il comprend non seulement le domaine du péché, mais aussi celui de la peine. Et il s'agit ici des peines temporelles que l'homme lui-même peut supprimer par des bonnes œuvres. L'indulgence ne dépasse donc pas la compétence de l'Église : qui peut le plus, c'est-à-dire la rémission des péchés, peut aussi le moins, c'est-à-dire la remise des peines temporelles du péché. Le trésor de grâces de l'Église est constitué par les œuvres satisfaites surabondantes du Christ et des saints. Ces œuvres tombent dans le trésor de l'Église et peuvent ainsi bénéficier à la communauté des saints, en vertu d'une application faite par le chef de l'Église, au moyen de l'indulgence.

Le Pape Clément VI, dans une bulle d'indulgence de 1343, se réfère pour la première fois officiellement à la théorie du trésor de l'Église : *"Ce trésor, écrit-il, ne doit pas rester inutile, enveloppé dans un mouchoir, caché dans un champ, mais être confié à Pierre, le détenteur des clefs du ciel, et à ses successeurs afin qu'ils puissent l'employer miséricordieusement avec des motifs particuliers et raisonnables"*. L'essence proprement dite de l'indulgence, c'est qu'elle n'a pas le caractère d'une donation, c'est un acquittement en raison d'un paiement fait par d'autres. On ne pouvait songer à un épuisement du trésor de l'Église que s'il n'était rempli que des mérites humains : mais il est inépuisable, car il comprend les mérites infinis de Jésus-Christ, l'Homme-Dieu.

Qu'est-il est donc nécessaire de faire pour gagner les indulgences ? Il nous faut nous acquitter à la perfection de ce que l'Église ordonne, avec l'intention de gagner l'indulgence. Il faut surtout être en état de grâce, tout au moins lorsqu'on accomplit la dernière des œuvres ordonnées ; car les peines temporelles dues aux péchés lui-même ne peuvent pas être pardonnées avant que le péché lui-même ne soit pardonné. Le fidèle ainsi bien disposé, obtient à certaines conditions déterminées la rémission de la peine temporelle due aux péchés déjà pardonnés.

Quelles sont ces conditions ?

Elles sont de deux sortes, elles sont objectives de la part de celui qui les accorde, le Pape, et elles sont subjectives de la part de celui qui les reçoit. Les conditions subjectives, celles qui nous intéressent sont

- l'état de grâce,
- l'accomplissement des œuvres prescrites pour gagner l'indulgence,
- l'intention tout au moins générale de gagner l'indulgence.

Une indulgence plénière, à moins de décision contraire, ne peut être gagnée qu'une fois par jour, tandis que l'indulgence partielle peut être gagnée plusieurs fois par jour.

Autrefois, l'Église établissait des pénitences publiques qui duraient fort longtemps ; c'est ainsi qu'aux enfants qui avaient maudit leurs parents, on imposait un jeûne au pain et à l'eau durant 40 jours. Une indulgence de 40 jours correspond à cette pénitence et fait qu'on en est acquitté. À ceux qui commettaient un meurtre, l'Église établissait une pénitence qui devait durer toute la vie. Une indulgence plénière correspond à cette pénitence et faisait qu'on en soit acquitté. L'indulgence est alors partielle ou plénière, selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle. On a coutume de dire que ces indulgences peuvent être appliquées aux vivants ou aux défunts.

Voilà ce qu'il me paraissait nécessaire d'éclaircir sur ce point important des indulgences.

« LES MARDIS DE LA PENSÉE CATHOLIQUE »

*Mardi 19 décembre
à 20h00 au prieuré Saint-Ferréol
Conférence de M Stanislas Guerbet
"La Provence aux avant-postes du royaume de Marie"*

Quelques questions pour les amateurs d'art et d'histoire :

- Quel est le Peintre qui éclaire ses tableaux les plus célèbres à la bougie, comme cette célèbre pénitente de la page 9 ?
- A quelle époque fut peint le Saint Michel peseur d'âmes de la page 12 ?
- Enigme. Quelle lettre remplace * dans cette suite de lettres : R R S L I * T T E E E E ?

LA VOCATION DE LA FEMME

~ par Soeur Michèle ~

Allocution de Sœur Michèle, Principale du Collège Sainte-Thérèse en Allemagne - Lycée de Filles dépendant de la Fraternité Saint-Pie X - à l'occasion des cérémonies de fin d'année scolaire. Traduction de l'anglais par Alain Kérizo.

Schünenberg (Allemagne) - Juillet 1997

Saint Augustin disait : *“Donnez moi des mères et je sauverai le monde”*. Saint Pie X précisait la pensée de saint Augustin ainsi : *“Donnez moi de vraies mères chrétiennes et je sauverai le monde qui court à sa ruine”*.

Deux points essentiels doivent être établis.

1 - La vocation supérieure de la femme dans la maternité et

2 - L'assurance que le monde peut être sauvé si la femme répond à sa vocation.

Au contraire, si la femme ne correspond pas à sa vocation, le monde va nécessairement à sa ruine. C'est ce qu'exprime la sagesse orientale en ces termes : *“Si l'homme tombe, c'est seulement l'homme qui tombe ; mais si la femme tombe, c'est le peuple tout entier qui tombe.”*

La Femme défigurée

Ce n'est plus évident de parler de la vocation de la femme dans notre société moderne. On se moque de vous, voire on vous méprise. Le mot “maternité” disparaît progressivement de la langue allemande. Nous en sommes désormais au point que les compartiments de chemin de fer autrefois réservés aux “Mères avec enfants” sont désormais désignés comme réservés aux “petits enfants” ou, à la rigueur, aux “femmes accompagnées d'enfants”. Et de plus en plus d'enfants appellent leurs mères par leur prénom ! Pourquoi en sommes-nous arrivés là !

Les jeunes filles sont si influencées par l'école, la télévision et la presse que les grands modèles de la vie de la femme tels que ceux qui ont été honorés pendant des siècles et des siècles dans la littérature et la poésie, leur semblent ridicules. La virginité est méprisée, voire ridiculisée. Le mariage est considéré comme inutile. La notion de maternité a été éclipsée entre la contraception et l'avortement.

On n'a certainement jamais entendu dire, depuis que le monde existe, que la femme a été à ce point profanée dans son principe et son essence. Que la femme ait été peu satisfaite de son sort et de sa vocation, qu'elle n'ait pas trouvé son épanouissement dans la maternité, cela

devait - hélas - se produire du temps de saint Augustin, au V^{ème} siècle. Sinon, saint Augustin n'aurait pas eu la réflexion que nous avons citée !

Mais, nul doute qu'il ait eu à l'esprit sa propre mère, l'incomparable sainte Monique, qui par son amour et son sacrifice, par sa prière ininterrompue obtint sa subite et profonde conversion. Même du temps de saint Augustin, il devait y avoir peu de mères de cette trempe !

La spécificité de la femme

Pour pouvoir comprendre et apprécier la vocation de la femme, pour être à même de considérer que satisfaire à cette vocation est un objectif vers lequel il convient de tendre, nous devons préalablement établir qu'il y a bien une vocation réelle de maternité chez elle correspondant à sa nature même.

Cela signifie que le bonheur est le fruit de l'accession à cette vocation et le malheur la conséquence de son échec. C'est le cas en effet parce qu'il y a bien quelque chose que l'on désigne comme la féminité, conçue et créée par l'infinie sagesse et charité de Dieu, féminité qui rentre bien dans l'ordre de la création.

Considérons donc que si l'homme en général ne reconnaît pas et n'admet pas l'ordre de la création, il éprouve une difficulté particulière à reconnaître la spécificité de la femme, en particulier dès lors qu'il réduit et interprète d'une manière erronée la parole de Dieu en lui faisant dire que sa supériorité hiérarchique lui donne le droit de tyranniser la femme même s'il l'aime. Car en effet l'aspiration à aimer, servir, donner et préserver la vie, sa volonté d'obéir à l'homme motivent si profondément la femme qu'elle n'éprouve pas de difficultés à faire ce qu'elle doit. Considérez le nombre de femmes de nos jours endurent les mauvais traitements et les coups de leur conjoint pendant des années et des années avant de se réfugier en dernier recours dans des foyers pour femmes battues !

La femme fourvoyée

Si l'homme avait rempli son rôle de chef selon les préceptes chrétiens, s'il avait préservé sa femme dans sa vocation, s'il avait respecté et honoré ce qu'elle doit accomplir dans la discrétion, la femme ne serait pas devenue telle qu'on se la représente désormais partout !

Gertrude Le Fort a certainement raison lorsqu'elle écrit que la déchristianisation de l'Europe avait été préparée de longue date par les forces occultes et que la guerre de l'esprit qu'elles ont engagée visait d'abord

l'environnement des hommes. La femme, dans son être, était disposée pour sa part à une attitude conservatrice et traditionnelle. Elle restait ferme et fidèlement attachée à la piété et au dépôt de la Foi. Elle conservait donc l'équilibre alors que les hommes avaient pour la plupart apostasié. Elle continuait à préserver l'héritage chrétien chez la génération montante.

Ainsi en premier lieu la déchristianisation s'opéra chez l'homme dans l'ordre de la pensée et de la raison, ce qui le conduisit au matérialisme et à l'adoration aveugle des réalisations techniques. Puis la femme fut déchristianisée. Chez la femme, cette déchristianisation ne s'opéra pas essentiellement par le raisonnement mais plutôt par l'empreinte de la vie moderne qui nie la vie éternelle, qui prend le monde en soi, un monde mutilé, ramené à la dimension humaine... Ce monde submergea la femme en l'arrachant discrètement, progressivement à la religion et à la foi.

Et dès lors que la foi chrétienne de la femme eût disparu, la famille chrétienne éclata ainsi que tout ce qui constitue les fondations de la morale, de la culture, de la vie en général.

Alors que dans les siècles passés, même si le lien de la foi était coupé, le peuple conservait ses préceptes moraux tels qu'enseignés par l'Église, aujourd'hui nous constatons la dissolution complète de l'ordre moral. De plus, dans beaucoup de domaines, nous constatons que c'est la femme, et précisément en tant que femme, qui nous donne l'image de cette dissolution.

L'apparence extérieure de la femme d'aujourd'hui est en soi révélatrice de cette rupture. Quelle laideur, cette manière de certaines de s'habiller ! Elle conduit à ôter toute l'âme qui fait la beauté chez la femme pour tout focaliser sur le corps. En réponse au pur matérialisme de l'homme moderne qui n'aspire qu'au pouvoir et à la

domination, se dresse une femme qui a également, selon sa propre voie, trahi l'esprit pour la matière, pour des avantages matériels, qui a trahi l'amour tendre et sacré pour un plaisir passager, qui a sacrifié la fidélité pour un frisson de vanité sans signification. Non seulement elle s'adapte à l'homme... mais elle aide à le créer. Et c'est là que nous comprenons pleinement ce dicton populaire : *"Si la femme tombe, le peuple entier tombe"*.

Afin de lutter contre le déclin de la civilisation et dans la limite de ses pouvoirs, la Fraternité saint Pie X a fondé il y a 6 ans votre lycée. Et nous n'avons pas perdu courage. Car la face négative du proverbe *"Si la femme tombe, c'est le peuple entier qui tombe"*, peut être retournée et devenir : *"Si la femme se redresse, tout le peuple se redresse"*.

Mais comment la femme peut-elle se ressaisir ?

La guérison de la femme

Pour guérir la femme, il faut lui rappeler sa vocation. Cette vocation, nous l'avons vu, ne lui vient pas seulement de l'homme mais de Dieu. Il faut qu'elle redevienne consciente de la noblesse et de la valeur de sa vocation.

En premier lieu, elle doit se détourner du matérialisme purement terrestre et chercher à retrouver son âme en rapport avec la volonté de Dieu.

Elle doit réapprendre à prier et assimiler les vérités de la Foi catholique. Cela lui donnera la force pour être pure et chaste. Ce n'est qu'à cette condition qu'elle pourra transmettre son autorité, influencer ceux qui l'entourent et rétablir des préceptes de moralité.

En deuxième lieu, elle doit accepter l'ordre de la Création et reconnaître, en dépit des tendances actuelles visant à niveler les sexes, que l'homme et la femme ne sont pas égaux précisément, mais qu'ils se



complètement, ayant chacun une mission différente à accomplir vis à vis de Dieu. Cela signifie que la femme doit apprendre à nouveau à s'habiller et se comporter différemment de l'homme, c'est-à-dire d'une manière féminine, et qu'une fois pour toute elle cesse d'imiter l'homme !

En troisième lieu, elle doit réaliser qu'étant conçue pour la maternité, sa vocation est de contribuer et préserver la vie. Ce n'est pas seulement l'entretien de son corps mais aussi l'édifice de son âme qui doit pouvoir répondre à cette tâche.

A cet effet, il y a beaucoup de dons maternels chez la femme qui peuvent être préjudiciables s'ils ne sont pas canalisés par un contrôle permanent de la volonté, par *"la fidélité aux petites choses"*, ainsi que ne cessait de le souligner sainte Thérèse. Ces dons féminins sont la disponibilité, l'amour des détails, la patience et l'endurance, la profondeur de sentiment et l'inclinaison vers la charité.

En quatrième lieu, de même que la mère à l'instant de la naissance doit être prête à donner sa vie pour son enfant, de même elle doit ne plus s'appartenir durant sa vie mais appartenir à son enfant. L'amour sans mesure qui jaillit de la mère signifie qu'elle doit se donner en sacrifice. Cela a toujours été le lot de la maternité. Cette caractéristique essentielle de la mère ne doit pas se limiter à la vie du corps. On la trouve également auprès des religieuses qui exercent une maternité spirituelle ou même chez la femme qui n'est pas mariée.

En cinquième lieu, la femme n'est pas seulement la mère de ses enfants mais également la collaboratrice de son mari, sa confidente, sa conseillère, celle qui s'intéresse à ce qu'il fait, qui le conforte et l'encourage dans son travail. Cela veut dire que la femme doit prendre également le temps d'être au courant des événements, qu'elle doit porter son propre jugement sur l'évolution du monde, de ce monde où vivent son mari et ses enfants.

En sixième lieu, son inclination à donner de soi doit s'impliquer également dans les tâches quotidiennes. Tout ce qui porte le nom prestigieux de culture n'aurait pas de portée dans la mesure où elle ne serait pas entretenue avec amour et respect. Le don de soi est nécessaire pour arranger la table, en particulier les jours de fête qui requièrent un effort supplémentaire pour être célébrés joyeusement. Si la femme construit un vrai foyer pour son mari et ses enfants, que fait-elle d'autre que de transmettre un héritage reçu ? Il en est de même pour la culture, le langage, la musique, l'art, la poésie etc.

Cet entretien et cette transmission de la culture constituent la tâche prééminente de la femme. De même, la tâche prééminente de l'homme est de créer la culture. L'homme et la femme doivent s'impliquer dans la culture, car la culture est spécifiquement humaine.

Les animaux n'ont pas de culture. Ils n'en ont pas besoin. Leur action - ou inaction - est entièrement régulée par l'instinct. Il n'en est pas de même avec l'homme, chez qui l'action est contrôlée par l'esprit, c'est-à-dire par la raison et la volonté. Par opposition à l'animal, il y a chez l'homme nature et culture. Tout ce qui chez l'homme dépend de la raison et de la volonté doit être dirigé en liaison avec la noblesse de l'homme, esprit orienté vers les valeurs suprêmes du Vrai, du Bien et du Beau. Dans ce cas seulement il y a culture. Dans le cas contraire, il y a non-culture ou barbarisme. Il y a ainsi une culture du boire et du manger, tandis que chez les animaux, il y a seulement l'eau et la pâtée. De même, il y a une culture de la vie, du sommeil, de l'habillement, de l'hygiène corporelle.

Au-dessus, il y a une culture de "l'âme et du cœur", du sentiment, de la pensée, des rapports avec ses amis, des relations avec l'autre sexe. Toutes ces choses doivent être "cultivées", élevées à la hauteur de la noblesse humaine, faute de quoi la conséquence en est la barbarie qui nous ravale en dessous de l'animal.

L'homme et la femme sont des êtres humains, porteurs de culture, égaux en valeur mais gardant chacun leur spécificité. L'un et l'autre jouent leur rôle dans la culture, un rôle différent. L'homme est plutôt orienté vers la création, la femme vers la conservation.

C'est pourquoi le rôle culturel de la femme est si important, ce qu'illustre ainsi le dicton :

"Aux hommes appartiennent les temps de l'édification et de l'élévation, aux femmes de faire tenir debout les peuples ou de promouvoir leur chute".

Résumons-nous. Pour guérir le monde, il faut des mères, des mères qui :

- 1 - soient religieuses, pures et catholiques,
- 2 - soient disposées à accepter leur subordination hiérarchique à l'homme et soient décidées à faire respecter leur valeur propre,
- 3 - assument leur vocation de mère,
- 4 - soient prêtes à donner leur vie pour leurs enfants et leur famille,
- 5 - continuent à apprendre pour le bien de leur famille, de la société et de leur pays,
- 6 - soient conscientes qu'elles portent et préservent la culture.

Mes chères diplômées ! Depuis 6 ans, nous nous sommes efforcés de vous inculquer l'esprit et le comportement de la femme chrétienne authentique. Désormais il vous faudra défendre cet esprit

contre une conception purement matérialiste de la vie. Vous vous réjouirez d'être vous-même, indépendante, mais vous constaterez rapidement qu'il n'est pas facile de résister aux tentations de liberté et de trouver des gens qui pensent comme vous. Beaucoup de jeunes gens vivent aujourd'hui très éloignés des œuvres de l'esprit. Ils prennent beaucoup trop ce qui leur procure un plaisir immédiat et barbare : manger, boire, fumer, jouer, téléviser. Ce sera votre tâche de vous élever aux valeurs spirituelles de la vie et de les intégrer à vos vies. La langue des poètes, la musique noble, l'art, les pensées des sages, les livres qui enrichissent l'esprit.

Que Dieu vous accorde la grâce de conserver la Foi et de résister à l'esprit de notre temps, de "nager à contre-courant", d'être des mères chrétiennes, de l'être physiquement et spirituellement, afin de sauver ce monde qui meurt. C'est dans ce sens que je souhaite que Dieu vous bénisse, que la sainte Vierge vous protège et que notre patronne, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, intercède en votre faveur.

(« Sous la bannière » n°82 – Mars-avril 1999)

En réponse aux questions de l'Acampado 197 :

- Le charmant tableau de la page 7 mettant en scène un précepteur et son élève est de Rembrandt ; mais probablement aussi celui de la page 11 représentant la fuite en Égypte.
- Notre-Dame de Santé est le nom récent de la chapelle Notre-Dame de Bon-voyage, sur la presqu'île de Port-Miou, sur la paroisse de Cassis. Elle est malheureusement habituellement fermée.
- Le synode des évêques est une institution créée par le Pape Paul VI, vers la fin du Concile Vatican II. Il est la mise en oeuvre de la *Collégialité* et réunit régulièrement des évêques de toute l'Eglise pour traiter à Rome des questions d'actualité. Sous le pontificat du Pape François, outre les Assemblées Générales Ordinaires (2015, sur la famille ; 2018, sur les jeunes et la vocation ; 2021-2024, sur la fameuse Eglise synodale), on note également une Assemblée Générale Extraordinaire (2014, sur la famille) et un Assemblée Spéciale (2019, au sujet de l'Amazonie et de l'écologie). Chacune des assemblées de ce Pontificat a marqué une avancée dans le processus révolutionnaire (communion aux divorcés, inclusion des dépravés, écologie intégrale, cultes idolatriques...)

UNION À DIEU

~ Abbé Gaston Courtois ~

Tiré de « *Pour réussir auprès des enfants* »

Pour atteindre votre but, plusieurs moyens s'offrent à vous : moyens d'action individuelle, moyens d'action collective.

Tout dans une œuvre - depuis le jeu jusqu'à la séance d'avis, depuis les projections jusqu'à la visite au Saint-Sacrement, - tout peut servir pour la formation chrétienne et apostolique de vos enfants.

Mais il y a une condition de fécondité spirituelle à laquelle rien ne peut suppléer : c'est votre union à Dieu.

- Dieu seul est le maître des âmes, Dieu seul est l'auteur de tout bien, Dieu seul peut éclairer les esprits, Dieu seul peut toucher les cœurs. Nous ne sommes que des causes secondes.

Nous ne faisons du bien réel, du bien qui dure, que dans la mesure où c'est Dieu qui le fait par nous.

Et Dieu ne peut faire du bien par nous que dans la mesure où nous sommes unis à Lui. Ce sont là des vérités qui nous sont familières, mais il est bon de les repenser si nous ne voulons pas qu'elles s'usent....., et les formules s'usent vite quand on ne les vit pas.

Ne jamais se décourager

- L'éducateur ne doit jamais se décourager, car le vrai bien que l'on fait n'est pas toujours celui que l'on voit, et on ne sait jamais tout le bien qu'on fait lorsqu'on se met à faire du bien.

- Il arrive souvent que les enfants auprès desquels nous avons cru avoir perdu notre temps restent les plus fidèles. Et même si tel sur qui nous comptions nous abandonne un jour, qui sait si ce n'est pas le souvenir de telle parole que nous aurons prononcée dans telle circonstance qui facilitera « in extremis » son retour à Dieu...

Par les humbles contacts quotidiens, des échanges se font, pleins de conséquences imprévisibles. Nous connaissons incomplètement notre mode d'influence. Telle conversation que nous aurons longuement préparée n'aura aucun résultat. Un mot lâché au hasard, un sourire, un léger mouvement, bouleversera une âme. (Abbé Flory)

- Se décourager, ce n'est pas autre chose que s'enlever le peu de courage qui reste, sous prétexte

qu'on n'en a pas assez ! C'est donc une solution absurde et dangereuse.

- Quand vous êtes tenté de vous décourager, pensez à la parole du Maître : « Confidite, ego vici mundum ». Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.

L'éducation de la charité

- La charité est la vertu essentielle du christianisme. Mettez l'accent sur elle. Ramenez tout à elle. Qu'elle devienne comme un centre d'intérêt. Ne vous découragez pas, cela finira par prendre.

C'est le plus vrai et le plus sûr moyen de développer l'esprit chrétien, car l'esprit chrétien se mesure à l'esprit de charité.

- Croyez qu'il y a chez vos enfants des dispositions profondes à la pratique de la charité, mais que trop souvent ces bonnes dispositions ont été étouffées par les réflexes païens d'égoïsme, de haine, de violence. C'est à vous d'éduquer les réflexes chrétiens de patience, de bonté, de douceur, de pardon des injures.

L'éducation de la vaillance

- Ayez le souci de former des caractères, des garçons vaillants et énergiques.

- Accoutumez vos enfants à ne pas se plaindre : Exemple : en promenade un enfant vient gémir près de vous : « *J'ai soif.* » - « *Tu as soif, eh bien, tu boiras comme les autres, dans une demi-heure, au moment de goûter. Si tu es un garçon qui as fait des péchés, tu offriras ta soif au Bon Dieu en expiation de tes péchés. Si tu es un garçon parfait qui n'a rien à réparer, tu répareras pour nous, entendu, n'est-ce pas ?* »

- Développez en eux l'amour et la fierté des choses dures.

Voici qu'il pleut ; eh bien, les enfants, qui a peur de la pluie ? Personne ? bravo ; cela ne m'étonne pas des Cœurs Vaillants. Et pour montrer que nous n'avons pas peur, nous allons chanter.

Vous-même surtout, en cas de mauvais temps ou de contretemps, donnez l'exemple de l'entrain et de la bonne humeur.

- Développez le goût de l'effort, et pour cela faites appel aux sentiments généreux tels que l'amitié, l'honneur et même l'amour-propre.

L'amitié : Qui est-ce qui veut faire plaisir à ses camarades ? Oh, il y en a beaucoup cela ne m'étonne pas. — Eh bien, celui qui veut faire plaisir à ses camarades, voici comment il va s'y prendre.

L'honneur : Peut-on être Cœur Vaillant et tromper la confiance de M. l'Abbé ? — Évidemment non. Donc j'ai confiance en vous, tout se passera bien.

L'amour-propre : Faites-moi le plaisir de montrer aux petits comment on se tient quand on est des grands.

- Lorsque vous avez une chose difficile à demander à un enfant, envoyez-le quelques instants à la Chapelle et demandez-lui de vous rapporter ensuite la réponse :

« *Tu es un petit chrétien, tu aimes bien notre Seigneur ; eh bien ! vas-t-en réfléchir seulement pendant deux minutes auprès de Jésus à ce qu'il demande de toi ; puis après, tu viendras me trouver.* »

- Faites savourer aux enfants la joie d'avoir vaincu les difficultés ; c'est avec cela qu'on devint des hommes.

Souffrance et révolte

A ceux enfin que la souffrance révolte, une longue citation du Lieutenant Jacques d'Arnoux, abattu en 1917 dans son avion qui s'écrasa au sol. Détruit dans son corps pendant de longues années, voici ce qu'il écrivait après quatre ans d'hospitalisation :

Dans la bataille Dieu est là. Il permet quelques fois cette nuit glacée, ce silence d'airain, pour éprouver notre confiance. Il est là, cependant, sans cesse, guettant amoureuxment les plus misérables efforts pour en soupeser les mérites. Nous sommes des rachetés. Le martyr d'un Dieu fut notre rançon et, depuis lors, la souffrance joyeuse achève le salut du monde. Appelés sur les pas d'un rédempteur crucifié, nous ne valons que par notre puissance de rédempteur, et la taille de notre croix

mesure notre grandeur. Le suprême témoignage d'amour pour Dieu et pour les hommes c'est le sacrifice, et la magnificence de nos dons grandit avec l'allégresse de notre volonté. Souffrons-nous ? Une seconde d'amour torride vaut plus qu'une éternité de patience. Il faut donc chauffer le cœur à blanc. Si notre amour n'est pas sensible, qu'importe la furie, par l'intensité volontaire nous touchons l'infini.

LA VIE ÉTERNELLE

Une vie éternelle dans l'au-delà : oui ou non ?

~ par F Fabien ~

Il n'est pas d'homme à l'esprit duquel ne se soit posée un jour et ne se pose encore, avec plus ou moins d'insistance, la question de l'au-delà.

Pour certains, l'existence de l'au-delà ne fait pas de doute : la vie présente n'est qu'une préparation à celle qui doit venir et qui sera éternelle.

À cette conviction, plusieurs vont jusqu'à sacrifier tous les biens de ce monde : c'est le cas de ceux qui vouent leur existence entière au service exclusif de Dieu.

D'autres hommes, au contraire, rejettent l'idée d'un au-delà chaque fois qu'elle se présente à leur esprit, jugeant cette idée inepte et inopportune. Puisqu'ils ne vivent que pour jouir de toutes les satisfactions terrestres, ils sentent, en effet, plus ou moins confusément, qu'ils ont plutôt à redouter l'existence d'une vie future. Aussi à la question : « Y a-t-il un au-delà ? », leur réponse, aussi catégorique qu'intéressée est :

« Non... ». Malheureusement pour eux, on ne supprime pas une réalité qui gêne, par le seul fait de la nier.

Il en est d'autres enfin que le problème, - le mystère - de l'au-delà laisse pensifs et qui, à la question posée répondent : « Qui sait ? », ajoutant parfois : « Mais, si c'était vrai... », car il est difficile d'admettre qu'en fin de vie, le saint et le gangster puissent avoir le même sort : l'anéantissement.

Pour tout chrétien, l'existence d'une vie future qui sanctionnera la vie présente, est une vérité de la foi, vérité dans laquelle il puise la force d'accomplir fidèlement les devoirs de chaque jour et le réconfort dans les difficultés inhérentes à toute vie terrestre.

LE SENS DE LA VIE HUMAINE

Dieu est amour... S'il m'a créé, c'est pour me faire participer à son bonheur inimaginable et éternel. Mais il veut que je mérite ce bonheur en m'efforçant, ici-bas, de l'aimer et de le servir de mon mieux. C'est pourquoi il m'a gratifié de la faculté de me décider librement :

c'est ma grandeur mais aussi la raison de ma responsabilité, c'est-à-dire de mon mérite et de mon démerite.

Ma vie apparaît donc comme une épreuve offerte à ma liberté. *« L'enseignement de la foi est formel : l'homme ne vit qu'une seule existence et cette existence unique décide de son sort éternel. La durée comprise entre le berceau et la tombe lui est donnée pour prononcer le « oui » ou le « non » duquel dépend sa destinée future. Et la réponse est définitive, irrévocable, sans appel. Point de progrès ni évolution possible dans l'au-delà. Ayant spontanément et en pleine connaissance de cause accordé son acquiescement ou opposé son refus à la loi qui régit son activité morale, l'homme pose lui-même la conséquence inéluctable de sa décision : s'il a bien vécu, il bénéficie d'un éternel bonheur; s'il a mal vécu, il est voué à*

la douleur sans fin. » (P. Mainage).

Ainsi donc : vivre de telle sorte qu'il puisse obtenir de Dieu le bonheur éternel du Ciel, telle est la fin principale que l'homme doit poursuivre ici-bas. Mais, secondairement, il peut aussi rechercher pour lui et pour les autres, par des moyens légitimes, tout ce qui peut contribuer au bonheur terrestre. Le Christ a dit en effet : *« Cherchez avant tout (donc : pas uniquement) le Royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît. »*. Ainsi, en donnant en tout la priorité au service de Dieu, l'homme ne diminue en rien son vrai bonheur terrestre, bien au contraire.

En effet, que de chrétiens puisent dans leur foi, outre une vraie satisfaction intérieure, des puissantes grâces de réconfort pour faire face aux inévitables difficultés de la vie. C'est ce qui a fait dire à Montesquieu : *« Chose étonnante, la religion chrétienne qui ne semble avoir pour objet que la félicité de l'autre vie, fait encore le bonheur dans celle-ci »*.



LA SURVIE DANS L'AU-DELÀ

Mourir, ce n'est pas perdre la vie, c'est la changer. Et actuellement, dans l'au-delà de la vie présente, se constitue la « famille de Dieu » formée de ces hommes et de ces femmes qui, tandis qu'ils étaient sur notre terre, ont gardé - ou recouvré - leur dignité d'enfant de Dieu reçue au baptême. En observant les Commandements de Dieu, ils ont évité tout ce qui était incompatible avec cette éminente dignité. Maintenant, dans la Maison de leur Père, ils jouissent d'un bonheur inimaginable qui n'aura pas de fin : le bonheur du Ciel.

Mais pour ceux qui, jusqu'à leur mort se sont obstinés dans le refus de demander à Dieu pardon de leurs fautes graves, ce sera évidemment l'au-delà en enfer. Et ce sera parce qu'ils l'ont bien voulu, car Dieu - la bonté même - ne damne personne et Jésus, son Fils, est mort pour le salut de tous les hommes. C'est l'homme lui-même qui se damne par son orgueilleuse obstination dans le péché jusqu'au bout de sa vie.

Le sort des damnés est terrible. Depuis, en effet, que le Souverain Juge leur a dit : « *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, préparé pour le Diable et ses anges* » (Mt XXV, 4), ils vivent, en compagnie des démons haineux ; ils sont plongés dans les ténèbres, souffrant de la peine du feu, pleurant, grinçant des dents et, surtout, sont privés de la vue béatifiante de Dieu.

Pour échapper à un tel malheur, aucun sacrifice ici-bas n'eut été trop grand. C'est encore le Christ qui l'a dit : « *si ton œil t'entraîne au péché, arrache-le. Il vaut mieux entrer borgne au Royaume de Dieu que d'être jeté avec les deux yeux en enfer* » (Mc IX, 47). Maintenant, il est trop tard : il n'y a plus d'espoir pour le damné de voir un jour cesser son supplice : il est éternel.

Mon avenir éternel dépendra de l'état de mon âme à l'heure de la mort. Mais ma mort sera l'écho de ma vie. Si donc je veux mourir dans de saintes dispositions, je dois

vivre de même.

MON AU-DELÀ ÉTERNEL DÉPENDRA DE MA VIE VÉCUE SUR LA TERRE

Durant son séjour parmi nous, le Christ a souvent parlé de la vie de l'au-delà où chacun recevra selon les œuvres qu'il aura accomplies sur la terre. Cet enseignement divin si important, on ne le rappelle plus guère de nos jours. Aussi que voit-on ? Une foule d'hommes sacrifiant, avec une lamentable légèreté, leur bonheur inimaginable et éternel de l'au-delà aux décevants et passagers plaisirs de ce monde.

Saint Bruno, fondateur de l'Ordre des Chartreux, écho du divin Maître, déclare : « *Dieu a créé tous les mortels et leur a donné la lumière afin qu'ils arrivent à mériter les joies suprêmes du Ciel. Heureux celui qui dirige sans cesse son âme vers ce but et qui se garde vaillamment de tout mal ! Mais les hommes vivent comme si la mort ne devait jamais les atteindre et comme si l'enfer n'était qu'une fable...* »

Pour tout homme, la possession du bonheur éternel dans l'au-delà de la vie terrestre devrait être le souci prioritaire en tout. Pour Dieu qui aime tout homme, il en est bien ainsi et si, parfois, il juge dans sa divine sagesse que certaines épreuves — que nous appelons des maux — sont susceptibles d'y aider, il peut les permettre; comme le chirurgien, il blesse alors mais c'est pour guérir.

Enfin la vie, au fur et à mesure que croissent les années, persuade que le vrai et durable bonheur n'est sur cette terre en aucune créature.

Non, l'authentique bonheur n'est qu'en Dieu seul, aimé, servi ici-bas et espéré en éternelle jouissance en l'autre vie. Heureux qui le comprend et, aidé de la grâce divine, vit comme il souhaitera l'avoir fait au moment de sa mort.

« Pour un monde meilleur » 3ème trimestre 1999

SAINT MICHEL ARCHANGE

~ par Françoise Lozé-Régnault ~

En France, Saint Michel est fêté plusieurs fois par an

- le 8 mai à la Saint Michel d'été,
- le 29 septembre, fête de la dédicace de sa Basilique
- et le 16 octobre dans le diocèse de Coutances et d'Avranches pour célébrer la désignation du mont Tombe en Mont Saint-Michel.

Michel signifie "*Qui est comme Dieu*". Cet Archange apparaît au Livre de Daniel et dans l'Apocalypse de Saint Jean, comme le vainqueur de Lucifer. Il accepte de servir Dieu dans Son incarnation, résiste et triomphe du séraphin Lucifer qui, dans son orgueil, voulait s'égaliser à Dieu. Saint Michel devient du fait de la

chute de Lucifer, le premier Ange de la milice céleste.

La grande popularité de l'Archange Michel tient à l'importance de ses rôles : défenseur de l'Église, psychopompe - il reçoit et pèse les âmes lors du Jugement dernier - et défenseur de la monarchie et de la France.

Lorsque Saint Michel intervient sur Terre

En 490, il se manifeste dans la propriété d'un dénommé Gargan (près de Siponte, en Italie). Son taureau s'étant enfuit, Gargan le recherche et le retrouve agenouillé devant une grotte. Malgré les coups, le tir d'une flèche (qui revient se ficher dans la cuisse de l'archer), Gargan n'arrive pas à faire bouger l'animal. Il court prévenir l'évêque Saint Laurent qui, la nuit suivante, voit l'Archange qui lui demande de lui consacrer la grotte. Ce qui fut fait en 493. De ce jour, le mont Gargan devient le lieu de culte de l'Archange où les papes, eux-mêmes, viennent demander protection. Puis, l'un d'eux a l'idée de construire une petite chapelle - imitant la grotte du Mont Gargan - au sommet du château Adrien de Rome.

En 590, la peste fait rage dans la ville éternelle. Le pape Saint Grégoire ordonne une procession solennelle conduite par l'image miraculeuse de la Vierge peinte par Saint Luc.

Pieds nus, couvert du sac des pénitents, le saint pontife traverse la ville pour se rendre à la basilique Saint-Pierre. En arrivant sur le pont qui fait face au môle Adrien, les participants entendent des voix provenant du château et chantant le *Regina Caeli*. Le peuple s'agenouille et termine l'antienne. C'est alors que Saint Michel apparaît au-dessus du mausolée, tenant en main un glaive nu qu'il rentre au fourreau. Dès lors, la peste ne fait plus de victime. En remerciement, une statue de Saint Michel fut placée au sommet du mausolée qui fut désormais appelé le château Saint-Ange.

En 700, les rois mérovingiens n'exercent plus de pouvoir réel. L'Église de France semble abandonnée à une irrémédiable décadence. Les Francs vivent sous la double menace des Germains et des Sarrasins. C'est alors que Saint Michel intervient. En 708, il apparaît en songe à Saint Aubert, évêque d'Avranches, pour lui demander de lui construire un oratoire sur le mont Tombe, à l'emplacement d'une abbaye carolingienne. Doutant de la valeur d'un rêve, l'évêque n'obéit qu'à la 3^{ème} intervention de l'Archange, intervention au cours de laquelle Saint Michel enfonce littéralement son doigt dans le crâne de l'évêque¹. Aubert se décide donc à construire une chapelle et y place douze chanoines.

Childebert III, roi de Neustrie, est le premier souverain à s'y rendre en pèlerinage. Il désigne Saint Michel, comme gardien officiel des Francs.

680, est envoyé par le pape Grégoire II pour évangéliser les populations d'outre-Rhin. Très grand dévot de Saint Michel, il combat le paganisme en son nom. Pour ce faire, il groupe les populations néophytes autour des églises et des monastères souvent dédiés à Saint Michel (comme Mickelsberg en Bavière). Saint Boniface est aidé dans sa tâche par Charles Martel, puis par ses fils, Carloman et Pépin le Bref. En 726, éclate entre Rome et Byzance, la querelle des images. L'empereur byzantin nourrit le projet d'asservir le pape et envoie une armée contre lui. Les Lombards occupent l'Italie, c'est alors que le pape réclame l'aide de la France.

En 742, Saint Boniface, nommé archevêque, entreprend de réformer l'Église franque. En 747, Carloman renonce à la couronne au profit de son frère et entre au couvent. Pépin le Bref charge Saint Burchard de Wurtzenbourg - disciple de Saint Boniface - de demander au pape Zacharie l'autorisation de déposer le dernier roi mérovingien afin de prendre sa place. Le pape donne son aval et Pépin est oint roi des Francs par Boniface, le 6 janvier 751. Quelques années plus tard, en 754, Saint Boniface meurt martyr à 74 ans. Cette même année, Rome, menacée par les Byzantins et les Lombards, vient demander le secours du royaume franc.

Childebert III s'y engage en l'abbaye de Saint-Mihiel (fondée en 709 et proche de Domrémy). De 754 à 756, Pépin le Bref guerroye en Italie et donne à l'Église toutes les villes reprises aux Lombards, là est l'origine des États de l'Église.

Charlemagne se confie, lui aussi, à Saint-Michel, fixant régulièrement ses départs en guerre à l'abbaye Saint-Mihiel (55). Il établit l'Archange patron de l'Empire des Gaules, fixe au 29 septembre, la fête officielle de l'empire franc, et fait représenter l'Archange sur son étendard avec l'inscription : *"Saint Michel, patron et prince de l'Empire des Gaules"*. Ce drapeau, appelé "l'Ange", est porté devant l'empereur au même titre que la chape de Saint Martin ou l'oriflamme de Saint-Denis ; il sera désormais présent aux funérailles des rois de France.

Lors de la 1^{ère} Croisade, Godefroy de Bouillon fait prier Saint Michel par les chanoines d'Anvers et au siège de Jérusalem. Alors que les courages faiblissent, l'Archange apparaît et fait signe aux troupes de retourner au combat au cri de *"Saint Michel combat pour nous"*. Un vitrail de la cathédrale d'Anvers commémore ce miracle. Saint Louis se rendit deux fois au Mont et fit couronner la statue qui domine la Sainte Chapelle.

C'est au 13^{ème} siècle que Philippe-Auguste fait construire la "Merveille de l'Occident" : le mont Saint-Michel, magnifique réussite gothique de 80 m de haut. Le roi envoie Simon de Montfort combattre les Albigeois sous la protection de Saint Michel et de Saint Louis, et fait placer une statue de l'Archange au sommet de la Sainte-Chapelle à Paris.

Saint Boniface, moine d'origine anglaise né en

En 1420, au traité de Troyes, Charles VI - le roi fou - désigne le roi d'Angleterre comme successeur à la couronne de France. À la mort du monarque, Édouard IV revendique son héritage et c'est la Guerre de Cent Ans. Et un jour de 1424, Saint Michel s'adresse à Jeanne d'Arc, originaire du Barrois (région justement consacrée à l'Archange). C'est ainsi que Jeanne le décrira à ses juges : *"Il est très vrai prud'homme, avec des ailes aux épaules mais pas de couronne sur la tête."* Signe providentiel, le 8 mai 1429, en la fête de Saint Michel d'été, Jeanne délivre Orléans et le 18 juin de la même année, jour de la translation des reliques de Saint Aubert (à l'origine du Mont-Saint-Michel), elle gagne la bataille de Patay qui ouvre la route de Reims. Enfin, prisonnière, Sainte Jeanne reçoit quotidiennement la visite du Saint Archange qui lui inspire les réponses qui déconcertent ses juges.

Mais en 1423, Robert Jolivet - 30^{ème} abbé du Mont et courtisan dépourvu de piété -, abandonne ses moines et se soumet au roi d'Angleterre. Il indique les points faibles de la forteresse, mais en vain. Le mont Saint-Michel est sauvé par les Bretons puis, grâce à Louis d'Estouville (chevalier normand), résiste aux assauts répétés des Anglais qui encerclent le Mont et font payer fort cher les sauve-conduits qu'ils délivrent aux pèlerins qui s'y rendent encore. Il est question que Jeanne d'Arc vienne lever le siège du Mont avec l'aide du duc d'Alençon. Mais, mal conseillé, Charles VII empêche le projet d'être mené à bien. Jolivet, lui, continuera son œuvre néfaste, en se faisant nommer assesseur au tribunal qui condamnera Jeanne au bûcher.

Certains historiens assurent que Charles VII vit l'Archange Saint Michel sur le pont d'Orléans et que ce dernier lui annonça l'expulsion définitive des Anglais. En 1437, le roi entre à Paris devancé par un étendard de soie rouge où figure l'image de l'Archange avec une devise tirée des prophéties de Daniel et fait vœu d'instituer un nouvel Ordre de chevalerie en son honneur.

L'Ordre chevaleresque de Monsieur Saint Michel

Charles VII n'ayant pas pu mener à bien sa promesse, c'est le 1^{er} août 1469 que son fils - Louis XI - donne suite au projet et fonde à Ambroise, en compagnie de son frère Charles, l'ordre chevaleresque de Monsieur Saint-Michel Archange, en réplique aussi à la fondation de la Toison d'Or, par le Duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. A l'origine, le nombre des membres est strictement limité à 36 gentilshommes de nom et d'armes, élus par les membres sous la présidence du Roi. Ils s'engagent à accompagner le roi à chaque fois qu'il partira pour défendre la foi chrétienne et la liberté de l'Église de Dieu. A ces chevaliers, choisis parmi les plus grands seigneurs catholiques, le roi envoie un collier fait de coquilles (dites Saint-Jacques mais qui sont d'abord le signe d'un pèlerinage au Mont Saint Michel). Ces coquilles sont en or, reliées par des "lacs d'amour", avec au centre, en pendentif, l'image de Saint Michel terrassant le dragon, avec la devise : "Terreur de l'immense océan". Chaque année, le 29 septembre, les chevaliers dînaient avec le roi vêtus de manteaux de damas blanc brodés d'or, fourrés d'hermine, avec le chaperon de velours cramoisi.

À partir de 1560, sous le règne d'Henri II, l'Ordre est conféré à de trop nombreux chevaliers sans égard de leur valeur ni de leur naissance. Il se trouve ainsi dévalorisé. C'est pourquoi Henri III crée l'Ordre du Saint-Esprit en 1578, fixant à 100 le nombre de bénéficiaires. En 1661, Louis XIV réduit à 100 le nombre des chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel et le destine à honorer peu à peu les artistes et les savants préalablement anoblis. Le collier est modifié : l'insigne primitif est remplacé par un grand cordon noir moiré auquel est suspendue une croix de Malte d'or émaillée et fleurdelisée. Cet ordre disparu à la Révolution, fut rétabli, provisoirement, sous la Restauration pour les seuls civils et supprimé en 1830.



La France est consacrée à Saint Michel

Louis XI fait un premier pèlerinage au Mont, un an à peine après son accession au trône. En reconnaissance à Saint Michel, il autorise le monastère à faire figurer les trois lys d'or de la maison de France dans ses armes (comme on peut les voir sur les coquilles Saint-Jacques remises à l'époque aux pèlerins du Mont) et lui fait don de 600 écus d'or et d'une petite statuette de l'Archange en or massif.

Louis XI donne aussi 20 livres tournois, pour l'entretien des chiens "fort utiles et profitables" qui, durant la Guerre de Cent Ans, participèrent à la défense du Mont Saint-Michel en aboyant à la moindre approche de l'ennemi et en les menaçant de leurs crocs.²

Avec la Réforme, le mont Saint-Michel perd de sa prééminence. Henri III sera le dernier roi à s'y rendre en pèlerinage.

Jusqu'au 15 août 1638, date du vœu de Louis XIII (suite à la victoire de la Rochelle), la fête nationale de la France est fixée le 29 septembre. En fixant au 15 août cette fête Louis XIII fait de Saint Michel le garde du corps de l'Immaculée.

La France se couvre de sanctuaires à son nom : un pèlerin allant du Midi vers le mont Saint-Michel, rencontre 17 haltes dédiées à l'Archange (Saint-Michel-d'Aiguilhe en Puy-en-Velay étant l'un d'eux). En outre, dans les églises carolingiennes, la chapelle du nartex lui est consacrée à moins que ce ne soit aux Anges. Et dans les monastères bénédictins et clunisiens, la tour qui défend l'entrée de la cour précédant l'église, lui est dédiée.

Des confréries religieuses regroupent les anciens pèlerins du Mont-Saint-Michel pour faire l'aumône, visiter les hôpitaux et ensevelir les morts. Les confrères sont adoubés sous le double patronage des saints Michel et Georges : *"Au nom de Dieu, de Saint Michel et de Saint Georges, je te fais chevalier"*.

A la mort de Louis XIII, en 1643, Louis XIV n'a que 4 ans.

La Fronde, attisée par les protestants, est menée avec opiniâtreté. Anne d'Autriche demande alors à M. Olier, fondateur des prêtres de Saint-Sulpice de renouveler le vœu de consécration de la France à l'Archange. Fin 1652, le royaume recouvre sa stabilité et les moines du mont Saint-Michel sont invités à célébrer les messes promises par la Reine. Louis XIV débute un règne qui sera remarquable.

Mais, suite à sa politique d'alliance avec les Turcs, alors que l'Europe chrétienne est menacée de toute part par l'Islam, le pape et la catholicité sont coalisés contre lui. En 1689, Notre-Seigneur envoie sainte Marguerite-Marie au roi, afin de le convaincre de soumettre publiquement sa personne et son royaume au Sacré-Cœur. Louis XIV qui ne craint pas de se laisser adorer par ses courtisans comme une idole, semble craindre d'être appelé, par le Christ, *"le Fils aîné de mon Sacré-Cœur"*. Saint Louis-Marie Grignon de Montfort s'en alarme et clame que l'Église et le

royaume entrent dans une période dramatique. En 1706, ce même saint demande au pape de lui confier la France comme champ d'apostolat, puis se rend au Mont Saint-Michel pour s'en remettre à l'Archange.

Sous la Régence, Louis XIV mort, les incrédules attaquent impunément l'Église. La franc-maçonnerie s'introduit en France en 1725 et le Grand Orient est créé en 1773 avec, comme Grand Maître, le duc d'Orléans, cousin de Louis XVI.

Le nombre des vocations et le zèle missionnaire s'effondrent.

L'autorité épiscopale interdit aux confréries de Saint Michel de jouer leurs mystères prétextant que la naïveté des scènes ne peut que scandaliser les esprits. Le roi Louis XV, lui-même, est atteint par le scepticisme. Il est le premier de nos rois à ne pas consacrer son royaume à Saint Michel. Or, le premier abbé du Mont-Saint-Michel avait prédit que *"la postérité du roi qui se serait dispensé de venir prier Saint Michel dans son sanctuaire, serait frappée jusqu'à la 3^{ème} génération"*. Sous Louis XVI, les églises consacrées à Saint Michel s'écroulent et ne sont pas rebâties, tel Saint Michel-de-la-Cour-du-Palais dans l'île de la Cité à Paris. La Révolution chasse les bénédictins du Mont et les contraint à l'exil. Le Procureur-syndic d'Avranches fait saisir le trésor de l'abbaye dénommée alors du "Mont-Libre". Plus de 300 prêtres réfractaires y sont internés. L'Empire en fera une maison de force.

Alors que Louis XIV reste sourd aux demandes du Sacré-Cœur, l'Archange déploie son œuvre en Espagne. Bernardo Francisco de Hoyos naît en 1711 à Terrelabaton (près de Valladolid). À 14 ans, il est admis novice de l'ordre des Jésuites. Six mois plus tard, il est favorisé de visions qui ne cesseront qu'à sa mort en 1735. À 22 ans, il reçoit mission de l'Archange Saint Michel de développer le culte du Sacré-Cœur en Espagne. Le pape, tout comme Louis XIV refuse l'institution de la fête du Sacré-Cœur. Ce n'est qu'en 1815 que Pie VII approuvera avec ardeur cette dévotion.

Après la France, la révolution sévit en Italie. En 1870, les républicains occupent Rome. L'Église est à la merci du gouvernement italien. C'est alors qu'apparaît Sainte Philomène Ferrer. Elle naît en 1841 en Catalogne dans une famille très catholique. Elle est favorisée le jour de sa 1^{ère} communion d'une extase au cours de laquelle *"Jésus lui accorde une manifestation très claire et très haute de la Conception Immaculée de Marie"*. À 19 ans, elle entre au couvent des Minimes (franciscaines réformées par Saint François de Paule) de Valis (près de Barcelone) et y reçoit de nombreuses révélations de la place du Sacré-Cœur, de Marie Mère Immaculée et de Saint Michel lors de la fin des temps.

Pie IX sera appelé "le Pape de Saint Michel". En 1851, il bénit le chapelet de Saint Michel composé par une religieuse portugaise, Sainte Antonia

d'Astonaco. L'Archange promet qu'il protégera dans ses luttes celui qui l'honorera ainsi et qu'un ange de chacun des 9 chœurs l'accompagnera à la Sainte Table. Les soldats français présents à Rome demandent à Napoléon III de réaffecter le Mont Saint-Michel au culte. Napoléon III donne son accord mais seulement pour louer, à titre gratuit, les lieux à M. Bravard, évêque d'Avranches. Le 8 mai 1865, les reliques sauvées du pillage révolutionnaire sont replacées dans la chapelle et des bénédictines du Sacré-Cœur de Saint-Edme de Pontigny s'y installent. Conséquence : Saint Michel protège le diocèse de Mgr Bravard, de l'intrusion des Prussiens, après 1870.

Le pape Pie IX crée le scapulaire de Saint Michel : deux pendants - noir et bleu - sur lesquels est dessiné l'Archange.

La ferveur nationale se réinstalle. Les pèlerins et les dons affluent : l'autel principal est recouvert de lames d'argent et de pierres. Le pape recommande de s'agréger à la confrérie de Saint Michel pour combattre la mauvaise presse et les écoles sans-Dieu, Confrérie qui comptera sous Pie XII, jusqu'à 2 millions d'associés dans le monde. Le 3 juillet 1877, une foule de 20 000 personnes assistent au couronnement de la statue de Saint Michel. C'est la dernière fois que le pouvoir civil français participe à un hommage à Saint Michel. Car, à partir de 1880, la 3^{ème} République fait la chasse aux Congrégations. Celle du Mont est, comme les autres, expulsée en 1886. Désormais l'abbaye ne sera plus qu'un lieu touristique !

En 1892, Léon XIII impose le ralliement à la République, puis abandonne l'île catholique espagnole de Cuba aux Américains. C'est aussi lui qui accepte, mais à contre-cœur, de consacrer le monde au Sacré-Cœur. Il est néanmoins l'auteur de la prière à Saint Michel qui se dit au bas de l'autel, après la Messe.

Pie X en usera tout autrement puisqu'il affirma : *"Nous devons croire fermement que la lutte actuelle se terminera par le triomphe, avec le secours de cet Archange béni"*. Il refuse la loi de séparation de l'Église et de l'État. Il condamne la Démocratie Chrétienne de Marc Sangnier. Il encourage les monarchistes de l'Action Française et dira également : *"Si le surnaturel vit partout, il vit surtout en France"*.

On a tout lieu de penser que l'Ange gardien du Portugal, apparu aux enfants à Fatima au printemps 1916, est l'Archange Saint Michel. Le roi Afonso Henriques, fondateur de la nation et de la dynastie, fut baptisé dans une chapelle dédiée à Saint Michel. Ce monarque choisit l'Archange comme protecteur de ses armées et de son royaume. La chapelle du Palais royal portugais lui fut toujours dédiée. La dévotion nationale envers l'Archange conduit le roi Manuel 1^{er}, en 1514, à demander au pape Léon X d'accorder à sa nation, une fête de *"l'Ange gardien du Portugal"* qui se célébrait en juillet. Au monastère national de Batalha, le Saint-Denis portugais où les

rois de la dynastie d'Avis sont ensevelis, on priait tous les jours Saint Michel, ange gardien du Portugal. Enfin, l'Église honore Saint Michel comme le défenseur de la Sainte Eucharistie.

Comme chef de la milice céleste et vainqueur de Satan, il a été pris pour patron par certaines nations belliqueuses.

Les Grecs de Constantinople, tout en le représentant volontiers dès le temps de Constantin, honorèrent encore plusieurs autres saints guerriers qui repoussaient un peu saint Michel dans l'ombre. Mais avant la France, les Lombards, les Normands d'Italie et de Neustrie, le tenaient déjà en grande vénération comme triomphateur du diable. Il fut longtemps pris pour aide dans le dernier combat de la vie (l'agonie) et l'Église rappelle encore cette coutume dans divers passages du Bréviaire et du Missel. Aussi rencontrait-on fréquemment des chapelles dédiées au Prince des Anges dans le voisinage des cimetières. En divers endroits du Vexin, les Confréries de la Passion (Société pour les funérailles) marchaient sous la bannière de saint Michel.³

Plus de 500 villes de par le monde revendiquent Saint Michel pour patron (ex. Arkangelsk, au bord de la Mer Blanche), dont 70 en France.

Attributs : toujours à pied, avec des ailes, il terrasse un dragon ou une figure du diable le plus souvent grâce à une lance, parfois remplacée par un glaive ou également par une croix à longue hampe, comme les croix de procession (croix stationale, selon le style liturgique). Il apparaît aussi avec une balance dans les jugements derniers car il aura alors pour rôle de peser les âmes et de tenir en respect le démon accusateur qui veut fausser la pesée.

Très tôt, avant même Saint-Jacques-de-Compostelle, le Mont Saint-Michel fera figurer la coquille dite Saint-Jacques sur ses enseignes de pèlerinage et ses médailles. Ce qui les fait souvent confondre avec les enseignes de Saint-Jacques de Compostelle.

Protecteur : du peuple juif, de l'Église, de la France, de la monarchie.

Patron des métiers utilisant la chaleur d'un four, des parachutistes, des armuriers, des fabricants de balances, des coiffeurs (car il est chef de la milice céleste), des rôtisseurs, des boulangers.

Sous l'Ancien Régime, le 29 septembre, les juges avaient choisi cette date, pour rendre les arrêts les plus graves.

Notes :

1. La trace en est encore visible sur le chef de Saint Aubert conservé en l'église Saint Gervais d'Avranches.
2. Le Tour de France médiévale. Régine Pernoud. P. 386
3. Texte largement inspiré de la revue du CRC, janv. 2009.

LA CHRONIQUE DU PRIEURÉ

Le mois de Novembre ne fut pas le plus simple pour l'organisation de l'apostolat du Prieuré. Monsieur l'Abbé Castel, récemment arrivé, est victime à la fin du mois d'octobre d'un malaise qui l'envoie à l'hôpital pour quelques jours... Aussi voit-on passer plusieurs prêtres au prieuré, venus au secours de vos abbés pour assurer le ministère dans toutes les chapelles. Nous recevons en particulier la visite du Supérieur du District de France, Monsieur l'Abbé de Jorna, qui restera quelques jours au Prieuré et aura ainsi l'occasion de découvrir un peu mieux les paroisses desservies par le Prieuré.

Nous profitons des vacances et de l'absence des élèves de l'école pour mettre la chapelle en travaux : il s'agit encore des exigences de la visite de la Commission de Sécurité de mars... Pour pouvoir recevoir plus de 19 personnes dans cette pièce, il fallait y ajouter une deuxième porte. C'est maintenant chose faite ! vous pouvez



donc, sans crainte, venir à la messe du matin au Prieuré, votre sécurité est assurée !

Notre traditionnelle réunion des prêtres du Doyenné se déroule ce mois-ci. L'occasion de recevoir Monsieur l'Abbé Laurençon, nouveau re-venu dans la région.

Puis c'est Monsieur l'Abbé Bourrat, responsable de l'enseignement qui vient visiter notre école fin novembre et encourager Soeurs et Institutrices dans leur mission éducatrice.

Enfin, voici que le dernier dimanche après la Pentecôte nous renvoie déjà un petit air de Noël... Bon et Saint Avent à tous !



Une idée Cadeau pour les Petits

(et un peu pour les grands aussi)



Remplace avantageusement les dessins animés. Dernière survivante de nos vieilles revues catholiques pour enfants. Cette petite revue éditée par le Mouvement catholique des Familles propose un contenu riche et varié pour instruire, éduquer et distraire les enfants dans un esprit catholique. Catéchisme, Histoire, contes, bricolage, cuisine, jardinage, métiers, jeux et devinettes, vie de Saints, concours et découvertes...

Un exemplaire de démonstration peut être feuilleté en ligne sur le site mille-tresors.org

8 décembre 2023

20h00

Eglise S Pie X - Marseille
Procession en l'honneur de l'
Immaculée Conception

CALENDRIER DU MOIS

à Marseille

du 30 au 8 décembre :

Neuvaine en l'honneur de l'Immaculée Conception

Vendredi 8 : 18h30 Messe Chantée à Saint Pie X
suivie de la Procession jusqu'à la Vierge Dorée
et retour à Saint Pie X pour le Salut du Saint Sacrement

Dimanche 24 : Veillée de Noël à 23h00 à St-Pie X
suivie de la Messe de Minuit

à Aix-en-Provence

Dimanche 24 : Veillée de Noël à 23h00 suivie de la Messe de Minuit

Pas de messe à Alleins le 24 décembre
en raison des messes de Minuit à Aix et Marseille

CARNET PAROISSIAL

Aucun baptême ce mois-ci ; mais aucun enterrement non plus...
Longue vie à nos paroissiens de Provence et de Corse !

Nous confions à vos prières le repos de l'âme du Frère Bernard qui
œuvra pendant de nombreuses années au Prieuré de Marseille, rapellé à
Dieu le 25 octobre 2023. Requiescat in pace.

CORSE

Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociolo - 20167 AFA
Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 11h30 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi

Haute Corse

Ville di Paraso

- Dimanche : 17h00 messe

L'Acampado n° 198,

décembre 2023, prix 2 €

Editeur : L'Acampado

40, chemin de Fondacle

13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :

Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010

maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :

25 € ou plus

chèque à l'ordre de

L'ACAMPADO

MARSEILLE

Église de la Mission de France - Saint-Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h et 1^{er} samedi à 17h45

Salut du TSS chaque jeudi à 17h45

Heure Sainte le 1^{er} Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe

Permanence lundi & mercredi de 9h à 11h30

Cours de doctrine pour adultes le samedi à 11h et le
mardi à 19h30 - sauf le dernier mardi du mois.

Cours de Catéchisme pour adultes le samedi à 11h45

Prieuré Saint-Ferréol & École Saint-Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : 13p.marseille@fsspx.fr

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h15

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois Adoration de 20h45 à 23h15

Chorale de St Pie X : répétition le mercredi à 20h

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 9h00 messe basse
10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois : messe à 18h30
- 1^{er} Samedi du mois messe : à 11h00

Catéchisme pour adultes le mercredi soir & samedi

Catéchisme pour les enfants à 14h le mercredi

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint-Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

ALLEINS

Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 1^{er}, 2^e et 4^e dimanche du mois : 18h00

(Sauf en juillet et août : pas de messe.)

Pas de messe le 24 décembre !